

4.00 crédits	15.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Hanquet Nicolas ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Les bonnes pratiques du métier, l'histoire de l'interprétation, le jargon professionnel, les codes éthiques de la profession, les normes professionnelles, les droits et les devoirs légaux, fiscaux et moraux de l'interprète, les organisations professionnelles.</p> <p>Le cours interroge la position de l'interprète LSFb-français sur le marché et présente les choix de carrière.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en interprétation, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : 6.4, 6.5, 7.1, 7.2, 8.1, 8.2, 8.5.</p> <p><u>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</u></p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. s'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect d'autrui et du contexte d'intervention au sein d'une communauté minoritaire et des enjeux éthiques s'y attachant. 2. décrire les principes fondamentaux de l'éthique professionnelle de l'interprétation, notamment l'approche déontologique, qui comprend : la confidentialité, le secret professionnel, la neutralité, la fidélité au message, l'impartialité, la discrétion et l'approche téléologique ; 3. expliquer les grandes étapes d'une mission d'interprétation : depuis la prise de contact avec le commanditaire jusqu'à la clôture de la prestation, en identifiant les responsabilités éthiques à chaque phase ; 4. reconnaître les situations professionnelles dans lesquelles l'interprète est tenu-e de refuser une mission, et justifier cette décision en se référant aux principes éthiques ou aux limites de ses compétences ; 5. identifier les cadres légaux et éthiques régissant la profession, y compris les spécificités du champ de l'interprétation en langue signée (accessibilité, représentativité, rapports de pouvoir, publics vulnérables, etc.); 6. adopter une posture professionnelle respectueuse et responsable dans des situations de communication simulées ou analysées, en mobilisant les registres de communication adaptés et en faisant preuve d'écoute et d'assertivité ; 7. définir et discuter les contours du métier d'interprète, en distinguant les rôles, les missions et les postures attendues selon les contextes d'intervention ; 8. développer une attitude réflexive face aux dilemmes éthiques ou aux tensions professionnelles, en s'appuyant sur des repères théoriques, des chartes professionnelles ou des études de cas.
Faculté ou entité en charge:	LSTI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en interprétation [Langue des Signes de Belgique Francophone]	INTP2M	4		